DEL-42-2026

DEPARTEMENT DU GARD
COMMUNE DE SAUVETERRE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 3 juillet 2026 A 19 HEURES, SE SONT REUNIS LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAUVETERRE A L'ORANGERIE, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR JACQUES DEMANSE, MAIRE, SUR CONVOCATION QUI LEUR A ÉTÉ ADRESSÉE PAR LUI-MEME.

ETAIENT PRESENTS :
Mesdames Charlène BERDOYES, Martine BOUCHE, Nadine BOURGUES, Eva CHAMBON, Jessie HALILI, Michèle MARIN, Naïma OURAGH, Marie-Pierre VASELLI

Messieurs Steeven ARENE, Patrick BERTHET, Marc-Edouard COUSTON, Jacques Demanse, Cédryc PETRY.

PROCURATIONS :
Thibault BACCHERINI à Eva CHAMBON
Jean-Marc REBIERE à Jacques DEMANSE

Extension du site classé "Plaine Nourricière des Chartre et ses Coteaux" présentée par la DREAL

Rapporteur Jacques Demanse

Le Conseil Municipal est consulté pour donner son avis sur le projet d'extension du site classé "Plaine Nourricière des Chartre et ses Coteaux". Les détails du projet sont présentés en annexe.

Annexe 5.0.0 Projet d'extension

L'avis du conseil est sollicité

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé ci-dessus et après en avoir délibéré, décide, **à l'unanimité**

- **D'approuver** le principe de l'extension du site classé de la Plaine de l'Abbaye, renommé **« Plaine nourricière des Chartreux et ses coteaux »**, tel que présenté par la DREAL Occitanie dans le dossier.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
Pour copie conforme suivent les signatures,
A Sauveterre, le 03 juillet 2026

Le Maire,
Jacques DEMANSE

Rendue exécutoire le :
Publiée le :

MAIRIE DE SAUVETERRE
REÇU EN PRÉFECTURE
le 09/07/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-213003122-20260703-DEL_42_2026